

A l'ouverture de la s ance du 18 d cembre 2015, 19 membres sont pr sents ou repr sent s (30 membres en exercice, 13 membres pr sents, 6 procurations). 8 membres invit s sont pr sents.

## 1. Prospective et moyens

### 1.1. Budget rectificatif 2015

Le budget rectificatif de l'ann e 2015 est approuv .

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 24 voix pour.

### 1.2. Plafond d'emplois budg taire

Le conseil d'administration approuve le plafond d'emplois suivant au titre de l'ann e 2016 :

- 1 789 ETPT (soit 1420 ETPT sous plafond et 369 ETPT sur ressources propres de l' tablissement)

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 24 voix pour.

### 1.3. Budget 2016

Le conseil d'administration approuve les autorisations budg taires suivantes :

- 147 725 129  d'autorisations d'engagement dont :
  - o 117 475 008  de masse salariale
  - o 22 868 090  de fonctionnement
  - o 7 382 031  d'investissement
- 146 460 072  de cr dits de paiements dont :
  - o 117 475 008  de masse salariale
  - o 22 809 533  de fonctionnement
  - o 6 175 531  d'investissement
- -2 069 530 de solde budg taire

Le conseil d'administration approuve les pr visions budg taires suivantes :

- 2 169 530  de variation de tr sorierie
- 29 682  de r sultat patrimonial
- 2 142 682  de capacit  d'autofinancement
- 155 418  de variation du fonds de roulement

Cette d cision a  t  adopt e   la majorit , avec 19 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

### 1.4. Structure budg taire de l'Universit  d'Angers

La structure budg taire de l'Universit  d'Angers est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 24 voix pour.

### 1.5. TVA et Recherche

La disposition suivante, est approuv e :

**« A titre provisoire, pour l'ann e 2016, et dans l'attente des r sultats de l'audit engag  sur les possibilit s de d ductibilit  de la TVA, les cr dits scientifiques attribu s aux unit s de recherche (UMR et EA) sont des montants HT. »**

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 24 voix pour.

### 1.6. Admissions en non-valeur

Les admissions en non-valeur sont approuv es.

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 24 voix pour.

### 1.7. Demandes de subvention des associations ASUA, Institut Confucius, Bibliothèque Anglophone et Vox Campus

Les demandes de subvention des associations ASUA, Institut Confucius, Bibliothèque Anglophone et Vox Campus sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 1.8. Norme ISO 50 001 relative au système de management de l'énergie : adoption de la Charte Énergie

La Charte Énergie de l'Université d'Angers est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

## **2. Affaires générales et statutaires**

### 2.1. Correction de deux erreurs matérielles dans les statuts de l'Université d'Angers

La correction de deux erreurs matérielles dans les statuts de l'Université d'Angers est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 2.2. Modification du règlement intérieur

La modification du règlement intérieur est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 2.3. Élection d'un membre usager au comité électoral consultatif

L'élection d'un membre usager au comité électoral consultatif est approuvée.

Inès LEBECHNECH est élue à la majorité, avec 17 voix pour et 6 voix contre.

### 2.4. Élection d'un professeur des universités et assimilés à la section disciplinaire des usagers

L'élection d'un professeur des universités et assimilés à la section disciplinaire des usagers est approuvée.

Yves DENÉCHÈRE est élu à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### 2.5. Convention de création d'un groupement d'intérêt scientifique Institut des études européennes et globales Alliance Europa

La convention de création du groupement d'intérêt scientifique Institut d'études européennes et globales Alliance Europa (GIS IEEG Alliance Europa) est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### 2.6. Convention entre le CHU et l'Université d'Angers

La convention entre le CHU et l'Université d'Angers est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### 2.7. Protocole d'accord entre le CHU et l'Université d'Angers relatif au centre de simulation en santé

Le protocole d'accord entre le CHU et l'Université d'Angers relatif au centre de simulation en santé est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### 2.8. Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et la Ville des Sables d'Olonne

La Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et la Ville des Sables d'Olonne est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### **3. Ressources humaines**

#### **3.1. Contingent des CRCT**

Le contingent des CRCT est approuvé

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### **4. Enseignement**

#### **4.1. Création du DU Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile**

La création du DU Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

#### **4.2. Création du DU Préserver l'autonomie de la personne âgée**

La création du DU Préserver l'autonomie de la personne âgée est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

#### **4.3. Répartition du fonds FSDIE pour 2016**

La répartition du fonds FSDIE pour 2016 comme suit est approuvée :

	coef 2015 inchangé	Montant 2016	Montant 2015
Initiatives	50,00%	107 570,00 €	93 776,00 €
DI	17,50%	37 650,00 €	32 800,00 €
DCI	17,50%	37 650,00 €	32 800,00 €
SUAPS	12,50%	26 900,00 €	23 400,00 €
Handicap	2,50%	5 369,00 €	4 776,00 €
		215 139,00 €	187 552,00 €

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

### **5. Procès-verbaux du CA**

#### **5.1. Procès-verbal du CA du 22 octobre 2015**

Le procès-verbal du CA du 22 octobre 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 24 voix pour.

Fait à Angers, le 21 décembre 2015

**Jean-Paul SAINT-ANDRÉ**  
*Président de l'Université d'Angers*

Pour le président et par délégation,  
Le Directeur général des services,  
Olivier TACHEAU  
SIGNÉ